

Itteville, le 16 octobre 2021

## **COMMUNIQUÉ**

Le 16 octobre 2021, « Alternative Citoyenne Sud-Essonne » a rassemblé environ 200 personnes lors d'une manifestation devant le siège de la Communauté de communes du Val d'Essonne (CCVE) ayant pour mot d'ordre « *Nous ne sommes pas des vaches à lait, stop au délire sur les déchets!* ». Ce rassemblement fait suite à l'adoption par le conseil communautaire du 28 septembre 2021 d'un nouveau règlement et d'une nouvelle grille tarifaire pour la collecte des ordures ménagères.

Dans leur prise de parole, M. Vincent BERNIER, président de l'association et conseiller communautaire de Vert-le-Petit, et M. Patrick POLVERELLI, conseiller communautaire de Mennecy, ont abordé les points suivants.

Parmi les changements marquants du règlement, la levée hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles (bacs verts dans la plupart des communes) va disparaître pour être remplacée par une levée tous les 15 jours. En outre, les points d'apport volontaire (PAV) dits « biflux » (jaunes) seront supprimés et requalifiés en PAV verts pour la collecte du verre. Enfin, la qualité de la collecte les déchets végétaux va être dégradée.

Parallèlement, la nouvelle grille tarifaire va entraîner une hausse colossale des factures des contribuables des communes de la CCVE pouvant aller jusqu'à doubler la facture en fonction de la commune et du nombre de levées. Ainsi, pour 12 levées par an pour chacun des deux bacs en 120 litres, la hausse sera par exemple de 108 % à Ballancourt. Ces hausses combinées à la baisse de qualité de service sont inadmissibles pour nos concitoyens.

Ces décisions engendrent également une rupture flagrante de l'égalité d'accès au service entre les citoyens : au prétexte de la densité de leur « centre-bourg », trois communes continueront à bénéficier d'une collecte par semaine des bacs verts sur une partie de leur territoire alors que le tarif sera identique à celui des communes qui n'auront plus qu'une levée tous les 15 jours. Dans le même temps, la tarification de la déchetterie sera également inéquitable puisque des ménages n'ayant pas de carte d'accès paieront tout de même 100,80 € pour la déchetterie dans la part fixe obligatoire due par tous.

Les justifications avancées par la CCVE à l'appui de ces décisions (hausse des taxes et du tonnage des déchets pendant la crise sanitaire) semblent peu convaincantes au regard des problèmes financiers du SIREDOM qui rejaillissent sur l'ensemble des collectivités adhérentes. Dans son rapport sur le SIREDOM publié en début d'année, la Chambre régionale des comptes (CRC) explique que les retards de paiement des collectivités ont fragilisé sa situation financière, ce qui a contribué à créer la dette de 55 millions d'euros constatée par la Chambre.

La plupart des élus de la CCVE pendant la période examinée par la CRC sont toujours élus aujourd'hui et certains d'entre eux occupaient à l'époque des postes éminents au SIREDOM. Le refus de la présidence de la CCVE d'assumer sa responsabilité politique est donc particulièrement inacceptable. Il est injuste de faire payer à nos concitoyens le prix de problèmes de gestion pour lesquels ils ne portent aucune responsabilité.

Les décisions prises le 28 septembre sont contraires aux souhaits des administrés. À Vert-le-Petit, un sondage a été réalisé par la majorité municipale : 67 % des sondés souhaitent le maintien de la collecte hebdomadaire. Lors de la séance, beaucoup de conseillers communautaires ont pourtant fait fi des aspirations de leurs concitoyens et ont voté massivement en faveur des décisions proposées par la présidence.

« Alternative Citoyenne Sud-Essonne » appelle les citoyens de la CCVE à la rejoindre pour faire entendre leur voix et défendre la démocratie locale.

« Alternative Citoyenne Sud-Essonne » est une association citoyenne qui œuvre notamment en faveur de la démocratie locale, de la transparence de l'action publique et de la gestion responsable des structures publiques. Elle est ouverte à tous et n'est affiliée à aucun parti politique. Elle est l'outil des citoyens, au service des citoyens.